

COLLEGE DE RIVIERE SALEE



Nouméa, le 17 avril 2020

Objet : coronavirus Covid-19 sortie de confinement – reprise progressive des enseignements au sein de l'établissement

Madame, monsieur,

Dans le cadre de la sortie aménagée du confinement, annoncée le 16/04/2020 par le gouvernement et le Haut-Commissaire de la République, une reprise progressive des enseignements est mise en place au sein des établissements scolaires.

Les cours reprendront le mercredi 22 avril 2020 et, pendant la période allant du 22 au 30 avril 2020, les établissements fonctionneront à moitié de leur capacité pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Les enseignements se dérouleront à effectif réduit afin d'assurer un accompagnement personnalisé de chaque élève lors de cette phase de reprise des activités scolaires en présentiel. Dans la majorité des cas, cela signifie un fonctionnement en demi-classe, un groupe ayant cours pendant que l'autre est en travail à la maison. Le premier groupe aura cours du 22 au 24 avril et le second du 27 au 30 avril.

Voici l'organisation qui a été retenue par notre établissement :

1) Dispositif de reprise

- Constitution des groupes et information aux familles

Les élèves ont été répartis par groupe en fonction de l'ordre alphabétique (1^{ère} moitié de la classe en groupe 1 et 2^{nde} partie en groupe 2). Une attention a été portée aux fratries pour que les frères et sœurs soient scolarisés sur la même période.

La liste des élèves par groupe est annexée à ce courrier et sera affichée devant le collège dès le lundi 20 avril 2020.

Outre la consultation de ces listes, tous les parents seront informés du groupe auquel appartient leur enfant par sms.

- Emplois du temps :

Les emplois du temps seront communiqués aux élèves dès leur rentrée (le 22/04 pour le groupe 1 et le 27/04 pour le groupe 2). Pour tous les élèves, la rentrée se fera dès 7h le mercredi 22/04 ou le lundi 27/04.

Ces emplois du temps aménagés seront consultables sur pronote à partir du mardi 21 avril 2020. Afin d'équilibrer les emplois du temps entre les 2 groupes, quelques modifications ont été apportées par rapport aux emplois du temps habituels.

***A noter :** Comme lors du confinement, les élèves qui ne seront pas au collège recevront du travail de la part des professeurs (selon les mêmes modalités, à savoir : sur pronote pour les élèves qui ont accès à internet ; sous forme de pochette de travail pour les autres. Les pochettes seront à récupérer au collège le mercredi 22 avril à partir de 8h00)*

- Enjeux de la reprise :

Comme cela a été précisé par la membre du gouvernement et par le vice-recteur, cette reprise progressive vise à rassurer les élèves et à s'assurer qu'ils soient dans les meilleures conditions pour reprendre une scolarité « normale ». Cette reprise en ½ groupes permettra aux professeurs de faire un bilan sur la période de « continuité pédagogique » due au confinement et d'apporter aux élèves qui en ont besoin le renforcement ou l'approfondissement dont ils pourraient avoir besoin.

- Les conditions sanitaires de cette reprise :

Notre rôle éducatif nous invite à entreprendre un travail de **prévention et de sensibilisation** auprès des élèves en leur inculquant les « bonnes pratiques » en matière d'hygiène. Nous veillerons donc à ce que tous les élèves se lavent les mains régulièrement et qu'ils respectent le plus possible les « gestes barrière ». Enfin, nous porterons une attention toute particulière à l'entretien des locaux qui sera réalisé en conformité avec les préconisations des services sanitaires.

2) Lien avec les élèves et les parents

Pendant cette période de réouverture progressive, nous restons à l'écoute de tous les parents. Voici donc quelques consignes pour faciliter nos échanges :

Pour nous joindre, merci d'utiliser les relais suivants :

- Pour contacter les professeurs, les élèves et les parents pourrons échanger via Pronote. En cas de difficulté technique ou pour les élèves qui ne pourraient accéder à Pronote, il faudra contacter le collège pour faire le lien avec l'enseignant.
- Pour joindre le collège, vous pourrez utiliser les moyens suivants :
 - Standard
Tél : 41.88.18
Mail : ce.9830304n@ac-noumea.nc
 - Le directeur, Alexandre BEAUTRU
Tél : 74.87.94
Mail : alexandre.beautru@ac-noumea.nc
 - La directrice adjointe, Danielle POSTILLON
Tél : 41.00.72
Mail : principal.adj.9830304n@ac-noumea.nc

Pour rester informés sur l'actualité du collège, je vous invite à consulter régulièrement :

- Le site du collège : <http://webrs.ac-noumea.nc/>
- La page Facebook du collège : <https://www.facebook.com/riviere.sallee.7>
- L'espace Parent de Pronote

Je vous remercie pour votre compréhension et je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal

Alexandre BEAUTRU

